

Bulletin municipal

N° 35

EDITO

L'édition du bulletin municipal nous permet à nouveau de communiquer, en parallèle avec notre site internet, des informations au travers d'un bulletin qui sera distribué chaque fin d'année.

Ce nouveau bulletin, comme annoncé précédemment, permettra à chacun de pouvoir s'exprimer de façon personnalisée ou anonyme.

L'été 2021 a laissé une place aux festivités malgré les contraintes sanitaires. L'organisation bien menée par notre comité des fêtes, a permis à chacun et chacune un moment de distraction, de convivialité nécessaire dans une période difficile pour beaucoup d'entre nous.

Grâce à un appel d'offres groupé entre communes organisé par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon, nous avons obtenu une aide conséquente qui nous a permis de rénover le chemin du Cardet jusqu'à la dernière maison du village.

Au seuil de cette nouvelle année 2022 le Conseil Municipal travaille sur de futurs projets en espérant que les dotations d'état nous permettent un peu plus de confort financier. Les priorités seront données à la voirie, ainsi qu'à la réalisation de travaux importants à effectuer sur notre église.

Nous avons l'espoir d'une meilleure année 2022.

En mon nom et celui du Conseil Municipal, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2022

Le Maire

Bernard DEFFARGES



ACTUALITES GOURBITOISES

ARRETES MUNICIPAUX

4 arrêtés municipaux ont été pris cette année :

1/ **Arrêté du 20 avril 2021** concerne l'obligation donnée au propriétaire de chien de tenir son animal en laisse sur les voies, espaces publics à l'intérieur du village, sur les chemins de randonnée, sur les territoires de la montagne.

2/ **Arrêté du 25 juin 2021** concerne l'interdiction de baignade et toutes pratiques de sports nautiques motorisés ou non au lieu dit « Etang d'Artax » cadastré B 1913

3/ **Arrêté du 12 juillet 2021** concerne les travaux pour la mise en œuvre de la fibre optique

4/ **Arrêté du 23 septembre 2021** concerne les déjections canines sur les voies publiques et les espaces de jeux publics pour les enfants. Des sacs adaptés seront mis à disposition en mairie aux propriétaires de chiens.

TRAVAUX DE VOIRIE

Dans le cadre du renouvellement de la voirie et comme vous l'avez constaté, la route du Cardet a été refaite de la place jusqu'à la dernière maison du village. Ces travaux ont été effectués par l'entreprise SANCHEZ. Ces travaux ont été réalisés par l'intermédiaire d'un appel d'offre commun avec la communauté de communes du Pays de Tarascon pour un montant initial de 31.000 €.



COLLECTE DES DECHETS

Nous vous rappelons que la collecte des déchets recyclables « poches jaunes » doivent impérativement être déposées **au plus tôt** le dimanche soir pour un ramassage le lundi matin

BOITE A LIRE



Une boîte à lire a été installée dans l'abri bus . C'est une petite bibliothèque où chacun peut emprunter des livres gratuitement mais également en déposer. Nous vous invitons à l'utiliser sans modération.

FOOD TRUCK



Une convention a été signée avec le food truck le « Croustet » Ils sont venus s'installer sur la place avec leur joli camion bleu les 2 derniers jeudi du mois d' août et ont connu un franc succès. Nous les reverrons bientôt pour nous régaler à nouveau de leurs délicieuses crêpes salées ou sucrées.

EMBAUCHE

Tout le monde connaît Kylian CARLE notre employé municipal. Il travaille pour la commune depuis juin 2018 et occupe le poste de M Gérard Becuwe proche de son départ à la retraite. Depuis le 1er septembre Kilian est embauché définitivement avec un contrat en CDI.

RESTAURANT

Après plusieurs mois de recherche un nouveau gérant va prendre ses fonctions fin janvier 2022. Nous lui souhaitons la bienvenue et du succès auprès de ses nouveaux clients.

TERRAIN

Un nouvel aménagement a été installé au terrain à savoir une table canadienne .

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal en réunion le 20 novembre 2021 a décidé dans un but économique et écologique d'interrompre l'éclairage public dans un créneau d'heure variable suivant la saison. Cette opération est aidée par le Syndicat Electrifié de l'Ariège et pris en charge à 50%. La mise en œuvre se fera courant 2022.

Heure d'été de 1h du matin jusqu'au lever du jour
Heure d'hiver de 23H à 6H



Syndicat des eaux du Sabarthès

Pour donner suite à la modification de la loi NOTRE, qui retarde la fusion des syndicats de l'eau et de l'assainissement en 2026 et l'autorisation préfectorale du 1er février 2021, et après trois années d'études, la mise en place de la gouvernance du nouveau syndicat des eaux du Sabarthès vient d'avoir lieu. Cette structure est issue de la fusion du Syndicat des eaux du Soudour et du Syndicat des eaux de Niaux, Capoulet-Junac et Illier et Laramade.

Ce nouveau syndicat regroupe dorénavant 13 communes et 26 délégués. Il a pour objectif, de mettre les réseaux d'alimentation en conformité, de maintenir un service public de proximité et de qualité aux abonnés.

Fusion de deux syndicats

Au sein du bureau : vingt-six délégués, dont un président, Bernard Deffarges, et quatre vice-présidents : Alain Sutra, Jean-Bernard Fournié, Jean-Pierre Navarro et Joseph Goncalvès. Il a pour objectif d'assurer la conformité et la qualité de l'eau, de maintenir un service public de proximité aux abonnés.

Un moment historique pour ce nouveau syndicat, qui a choisi un nom tout aussi historique : le SABARTHES, Le **Sabarthès** est un terroir pyrénéen structuré par la haute vallée de l'Ariège en amont du pays de Foix avec Tarascon-sur-Ariège comme ville principale. Ce fut aussi une seigneurie du haut Moyen Âge, puis une viguerie. Ce nom utilisé depuis des siècles a été donné en 2014 à un nouveau canton.



PLU Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme . Déroulement des procédures

11 septembre 2015 Délibération de prescription du POS (révisé le 8 décembre 1993 et caduc le 27 mars 2017) et étude du Plan Local d'Urbanisme.

Le cabinet ATU (Aménagement du Territoire et d'Urbanisme) est choisi,

Septembre 2015 bilan de concertation

6 articles sont publiés sur le site internet

Décembre 2017 débat du Conseil Municipal sur le PADD.(Plan d'Aménagement du développement durable)

- 4 axes retenus : **-Préserver le patrimoine communal**
-Repenser l'aménagement de l'espace public
-Assurer un développement urbain d'ici 2035
-Conforter la place de l'économie locale

3 zones OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) sont arrêtées. Une OAP définit la création d'un nombre minimum de logement attendu en moyenne par zone.

Réunion publique en suivant

Rapport des **PPA** (Partenaires Publics Associés): Chambre d'agriculture, CMA (Chambre des Métiers et Artisanat), DDT, SCoT

Du 8 décembre 2020 au 9 janvier 2021, enquête publique

Il y a eu 4 requêtes dont chacune a obtenu une réponse.

10 Ha de déclassement en zone constructible par rapport à l'ancien POS;

La surface du territoire de Gourbit représente un total de 1772 ha.

Mars 2020 arrêt du PLU en Communauté de communes

Le PLU est approuvé en conseil communautaire le 21 avril 2021
Il est consultable sur le site : mairie-gourbit.fr

I Cal Anar'T

La toute nouvelle association **I Cal Anar'T**, nous a régalé cet été avec sa première exposition « Les Gens de Gourbit » à travers divers portraits disséminés dans les rues et ruelles du village. Cette exposition a remporté un vif succès aussi bien de la part des gourbitois que des gens de passage.

Félicitations et Merci à Marie et Pierre, les photographes et à toute l'équipe de l'association



Journée citoyenne, Dimanche 22 Août 2021

Malgré le temps un peu maussade, nous étions une quarantaine devant la mairie pour débiter notre traditionnelle journée citoyenne.

4 chantiers ont été menés à bien :

- Le nettoyage de la goule avec au préalable l'autorisation de la police des eaux. Une dizaine de personnes ont prêtés main forte à ce chantier important.
- Le débroussaillage et tronçonnage du chemin du Saradeil avec Patrick comme chef de file.
- La mise en place de la table de ping-pong au terrain, fourni par le comité des fêtes et Andy, aidés dans le montage par Jean-Christophe et Andréa.
- La peinture des bacs à fleurs de la place et de la nouvelle table du terrain avec Sylvie, Christine entre autres femmes.

Et aux commandes du tracteur Mr le Maire.

A 13h, les anciens ont rejoint la petite troupe autour d'un déjeuner orchestré par Xavier aux fourneaux et organisé par Michel. Merci également aux chasseurs pour leur contribution au menu.

Grand merci à tous.



Le comité des fêtes

Malgré une année compliquée, l'espace de quelques jours, nous avons pu nous retrouver tous ensemble pour festoyer dans notre beau village. Cela nous avait tant manqué !



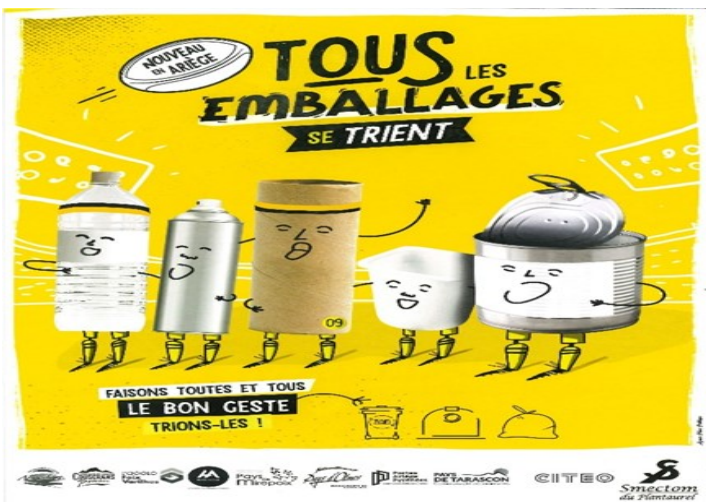
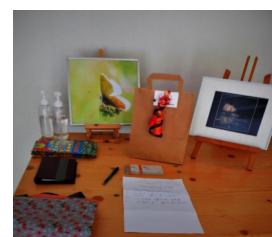
Gourbit'Art

Encore une belle exposition organisée dans la salle des fêtes présentant les artistes de notre village. A cette occasion une tombola permettait de gagner des œuvres offertes par les participants ainsi qu'une œuvre de M. Joly.

Un rallye photo organisé pour les enfants a également vu le jour cette année. Il a connu un grand succès et a été très apprécié des enfants.

La remise des récompenses et un goûter ont clôturé cette journée.

Merci à tous les organisateurs de ces manifestations





Nécrologie

Claude Sologne a choisi de s'en aller le mercredi 4 août au matin à l'âge de 85 ans.

Jean marc Moulin après une longue maladie s'est éteint le mardi 5 octobre à l'âge de 73 ans.

Eléonore Elisabeth Rouzoul (Nonotte) épouse Rodriguez s'est éteinte le dimanche 7 novembre à l'âge de 98 ans.

Aimée Simone Charbey épouse Rouzoul s'est éteinte à l'âge de 94 ans le 1 décembre.

Nous ne les oublierons pas et renouvelons nos sincères condoléances à leur famille.

Le Conseil Municipal tient à apporter son soutien à M et Mme Combes suite au décès brutal de leur gendre le Docteur Serge Bordes survenu le 22 novembre 2020 et présente toutes leurs sincères condoléances à son épouse et ses enfants.



Ils ont rejoint notre village

Mme BOULANGER Ninon qui occupe le logement de l'ancienne école

Mme ANTUOFERRO Emeline et
Mr WILTTELM Lucas habitent le logement
Laguerre

Mr et Mme SERIS rue les Goeilles maison
Henricou

Mr et Mme DELORME-LONGIS
la Taychounière

Mr et Mme SANCIER
Rue principale



Naissance

Bienvenue à la petite Eléna
Orlando née le 25 juillet 2021.

Félicitations aux parents et grands parents.

C

e dimanche 8 août le père Daniel PIZIVIN
a célébré sa dernière messe dans notre

église.

Après avoir officié durant 7 ans
dans le bassin tarasconnais et les petits villages de la
vallée du Videssos.

Tout le monde le connaissait et l'appréciait. Le tutoiement
était la règle. De la Seine-Saint-Denis, où il assurait le
poste de vicaire général, il était passé à l'Ariège,
notamment à la paroisse de Tarascon Ce seront 7 ans
d'ouverture, de vie, de lieu de rencontres et de culture
qu'auront connu les églises du bourg mais aussi celles des
villages de haute montagne.



Nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

Association Communale de Chasse de Gourbit (ACCA)

Bonne nouvelle cette saison comme pour l'ensemble du territoire national, de nouveaux chasseurs viennent s'intéresser à notre passion et prennent la carte à l'ACCA de GOURBIT. La chasse attire des jeunes urbains passionnés de faune et qui viennent chercher de l'authenticité, la convivialité, et le partage d'une passion avec les plus aguerris.

Les fédérations départementales de chasse pyrénéennes ont décidé cette année un plan de chasse zéro sur le grand tétras car l'indice de reproduction était mauvais et ne permettait pas de prélever des oiseaux. Les chasseurs savent faire face à leur responsabilité et reste une veille importante sur la santé de la faune en général.

De nombreux chantiers se sont déroulés cet été sur l'Ariège et plus particulièrement sur la commune de Gourbit à l'ASTRIS afin de restaurer le biotope du grand tétras sur notre commune en effectuant notamment du Giro broyage de rhododendrons envahissants, et ceci en partenariat avec le PNR dans cadre des trames vertes et bleues.

Notre commune depuis le confinement est très fréquentée par les randonneurs et nous devons partager la nature avec tous les autres utilisateurs. Je demande donc à nos membres la plus grande prudence, il faut informer le public par des panneaux sur chaque chemin, signalez-vous à l'approche de randonneurs ou de vététistes, signaler leur présence par votre talkie-walkie et n'hésitez pas à converser avec eux sur notre passion et notre façon de la pratiquer en toute sécurité.

Le Président

Alain GALY



ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE de GOURBIT

L'AAPPMA de GOURBIT « Société de Pêche de l'Artax », compte pour cette saison 2021, 142 membres de 4 à 80 ans.

Nos missions sont la protection du milieu aquatique et la promotion du « loisir-pêche », il a été procédé à :

- Pêche électrique (en 2020), dans le cadre du suivi tous les 2 ans, du ruisseau d'Artax (station du Pont d'Eychargelat) en lien avec la Fédération départementale
- Lâcher de 20 kg de truites « Fario » courant Mai 2021 (sur la portion du ruisseau d'Artax comprise entre le pont des GAILS et ECHARGELAT)
- Déversement de 10kg de truites « Fario » (Août 2021) réalisé par les enfants du village (à la place de la pêche en bassin envisagée, COVID oblige) en lien avec le Comité des Fêtes

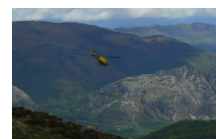
2021 a été une année importante pour notre société, qui entretient la cabane d'Artax. Nous avons procédé en mai, à un investissement important : rénovation complète du chauffage (installation d'un poêle à bûches plus performant, réfection complète du système d'évacuation) ainsi que quelques investissements de matériel (batterie panneau solaire, escabeau,.....).

Ceci bien évidemment grâce à l'organisation d'un héliportage, le tout sous la houlette de notre secrétaire Bernard BRUNET et des membres de notre AAPPMA.

De plus cette année a vu le renouvellement du Conseil d'Administration, pour la mandature 2022/2026 voici la composition du Bureau :

Président : Gilles TEYCHENNE, Vice - Président : Jean Suzon RIVIERE, Secrétaire : Bernard BRUNET, Trésorier : Gérard RIBES

L'équipe de l'AAPPMA remercie ses membres pour leur investissement au sein de notre Association. Et souhaite à l'ensemble des Gourbitoises et Gourbitois, de Joyeuses Fêtes de fin d'année et tous leurs Vœux à l'Aube de 2022





Autorisations de travaux

Avant d'entreprendre tous travaux de constructions ou touchant l'extérieur d'un bâtiment existant, quels qu'ils soient, ravalement de façades, réfection de toiture, peintures, ouvrants, ou toutes autres modifications, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie. Les projets sont ensuite transmis au contrôle de légalité.

Nous vous guiderons dans les démarches et informations relatives à votre projet.

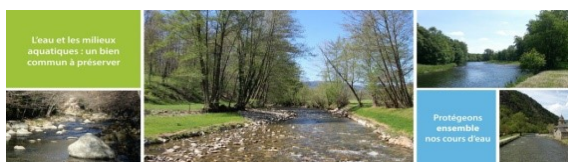
Après le dépôt des pièces administratives les délais d'avis peuvent varier en fonction des projets :

- ◆ Le permis de construire (PC) : 2 à 5 mois (voire 8 mois dans certains cas)
- ◆ Le permis de démolir (PdD) : 2 à 3 mois.
- ◆ La déclaration préalable (DP) : 1 à 2 mois
- ◆ Le permis d'aménager (PA) : 3 à 5 mois.

Les différents formulaires CERFA sont disponibles en mairie.

Vous pouvez également les trouver sur internet :

- PERMIS DE DEMOLIR : **13405*06**
- PERMIS DE CONSTRUIRE : **13406*07**
- DECLARATION PREALABLE : **13405*07**
- DECLARATION DE DEBUT DE TRAVAUX : **13407*03**
- DECLARATION DE FIN DE TRAVAUX : **13408*05**
- PERMIS D'AMENAGER : **13409*03**



PREVENTION DES INONDATIONS

Recensement et priorisation des zones à enjeux soumises à un risque d'inondation sur le territoire de la Communauté de Commune du Pays de Tarascon, en vue de l'élaboration de la stratégie de prévention des inondations du bassin versant géré par le SYMAR Val d'Ariège

Un atelier de concertation a été organisé dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de prévention des inondations sur laquelle travaille actuellement le SYMAR Val d'Ariège, à l'échelle du bassin versant dont il est gestionnaire. Une fois le cadre de la concertation posé, l'objectif était de parvenir à recenser les zones à enjeux soumises à un risque d'inondation sur le territoire de la communauté de communes

Recensement cartographique des zones à enjeux L'ensemble des participants se prêtent au jeu de l'atelier et recensent, vallée par vallée puis commune par commune, l'ensemble des zones à enjeux auxquelles ils pensent. Plusieurs points d'intérêts « marquants » remontent, ainsi que d'autres plus localisés : - Le secteur des Thermes à Ornolac-Ussat-les-Bains - Le camping du Pré-Lombard à Tarascon-sur-Ariège - La rue de Saurat à Tarascon-sur-Ariège - Le ruisseau de l'Artax à Gourbit - Le ruisseau de St-Pierre à Surba - La maison de retraite d'Ornolac-Ussat-les-Bains - ... Au total, 30 zones présentant potentiellement des enjeux exposés à un aléa inondation sont recensées.

DEFIBRILLATEUR

Au regard de la réglementation et du classement de notre établissement recevant du public, nous n'avons pas obligation d'installer un défibrillateur. Toutefois, le Conseil Municipal a pris la décision de mettre à disposition de tous un défibrillateur automatisé extérieur (DAE), installé sous le porche de la mairie. Pour être opérationnel, celles et ceux qui l'accepteront, pourront intégrer une formation qui sera assurée courant décembre pour une douzaine de personnes, puis reconduite ultérieurement. Coût initial de l'acquisition, installation et formation : 2.300 €.



ELAGAGE

Dans le cadre de la mutualisation de moyens (journées équipes mise à disposition des communes du Pays de Tarascon), l'association, **Vallées Villages Montagnes**, a procédé à l'élagage des arbres bordant le terrain de pétanque. Nacelle et broyeur ont été nécessaires pour mener à bien l'opération. Les broyats sont à disposition de ceux qui le souhaitent.



Une bonne partie du village s'est rassemblée au monument aux morts pour commémorer le 11 novembre malgré un temps maussade.

S'en est suivi un pot de l'amitié à la salle des fêtes.

REUNION PUBLIQUE



Une vingtaine de gourbitois sont venus écouter et débattre sur les différents sujets que le Conseil Municipal a présenté au cours de cette réunion publique. Nous espérons avoir répondu à chacun des participants et renouvellerons cette initiative qui nous semble très constructive.

LA PAROLE EST A VOUS



Si vous avez des questions, des suggestions, des remarques etc.. cette page vous est dédiée Vous pouvez choisir d'être anonyme ou non.
Cette page est à glisser dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nom :

Prénom :

Anonyme :